

Madame Frédérique BINET
Commissaire Enquêteur
Mairie d'AIRVAULT
1 rue Constant Balquet
79600 AIRVAULT

Recommandé avec AR

Niort, le 2 mars 2022

Dossier suivi par : Jean-Christophe DUNOT
Tél. 06 15 32 91 12
j-c.dunot@cci79.com

Objet : réponse à l'enquête publique pour Ciments Calcia - nouvelle ligne de cuisson de clinker

Madame le Commissaire Enquêteur,

Veillez trouver ci-dessous les observations de la CCI Deux-Sèvres sur la modernisation de la cimenterie Calcia dans le cadre d'enquête publique dédiée.

La CCI Deux-Sèvres souhaite renouveler les points qui ont été mis en avant, lors de la précédente étape de concertation.

1. La performance environnementale et économique du futur outil de production

Le projet positionne l'économie circulaire comme levier d'innovation :

- d'une part via une utilisation vertueuse des ressources, en effet le combustible utilisé sera issu de la valorisation des déchets (Combustible Solide de Récupération), ce qui évitera le prélèvement de ressources naturelles,
- d'autre part, la conception de l'outil de production et les méthodes de fabrication (recettes de conception du ciment) vont limiter l'empreinte carbone par la baisse des consommations d'énergies et les émissions de CO2 induites.

La performance environnementale présentée réduira de façon significative les coûts de production confortant la compétitivité du site d'Airvault sur le Grand Ouest.

2. La pérennité d'une grande entreprise locale

L'enjeu majeur est le maintien des salariés (130 personnes) qui bénéficieront de formation pour une montée en compétence vers des technologies de pointe.

Enfin, le projet contribue à préserver le tissu économique local en maintenant les emplois indirects des 200 entreprises de sous-traitance.

Au regard de ces éléments, la CCI Deux-Sèvres soutient le projet de modernisation de la cimenterie d'Airvault.

Veillez agréer, Madame le Commissaire Enquêteur, l'assurance de notre parfaite considération.

Christelle ABATUT
Présidente

